

**LA --- Compagnie de
Ferrermerie
Letang, Limitée**
IMPORTATEURS DE
FERRONNERIE
ET DE
QUINCAILLERIE
**287 et 289,
rue St-Paul,
MONTREAL**

ASSORTIMENT
COMPLET DE

Haches, Chaines, Chaines, à
à Billots, : : : Chaines à
Vaches, de toutes dimen-
sions, Pelles et Pelles à
Neige, Bêches, Patins de
tous genres, : : : Grelots,
Fouets, Etrilles, Licous,
Etc., Etc., ainsi que de
Fanoux, Verres à Vitres,
Peintures, Huiles à Pein-
tures et Vernis de toutes
espèces.



**80 York St.,
Toronto**

Nous désirons attirer votre attention sur quelques-unes de nos lignes d'articles en bois que nous manufacturons et qui sont de la même qualité Standard de confiance qui a créé la demande pour nos marchandises.

ESCABEAUX dans tous les grandeurs, de 3 à 10 pieds, fabriqués de pin de Norvège sans défauts.

MOULES A BEURRE JERSEY avec vis patente ajustable. Meilleur bois d'érable, grandeurs de 1/4, 1/2, 1 lb, 2 lbs.

Planches à Pâtisseries ou Boulangerie

en bois de tilleul blanc sans défauts. 3 grandeurs. Solides et durables.

Ecrivez et demandez nos prix. Ils vous intéresseront.



DES SOUMISSIONS cachetées adressées au sousigné et portant la suscription "Soumission pour Bureau de Poste, Nelson, C. A." seront reçues à ce bureau jusqu'à mercredi, le 2 janvier, 1901, inclusivement, pour la construction d'un Bureau de Poste à Nelson, C. A.

Les plans et devis pourront être vus aux bureaux de M. James Allan Macdonald, architecte, Nelson, C. A., G. A. Keefe, Kcr., ingénieur résident New Westminster C. A., Wm. Henderson, Kcr., commis des travaux, Victoria C. A., ainsi qu'au Ministère des Travaux publics, Ottawa.

Les soumissions devront être faites sur les formules imprimées qui seront fournies, et être signées par les soumissionnaires eux-mêmes; aucune autre formule de soumission ne sera prise en considération.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque accepté sur une banque incorporée pour une somme égale à dix pour cent de son montant (10 p. c.) et fait à l'ordre de l'Honorable Ministre des Travaux Publics. Ce chèque sera confisqué si le soumissionnaire dont l'offre aura été acceptée refuse de signer le contrat ou s'il ne l'exécute pas intégralement.

Si la soumission n'est pas acceptée le chèque sera remis.

Le Ministère ne s'engage à accepter la plus basse ni aucune des soumissions.

Par ordre,

JOS. R. ROY,

Secrétaire-suppléant.

Ministère des Travaux Publics,

Ottawa, 3 décembre, 1900.

N.B.—Nul compte pour publication de cet avis ne sera reconnu si telle publication n'a pas été expressément autorisée par le Ministère.

A VIS DE FAILLITE
Dans l'affaire de

LOUIS BOLDUC, Carrossier,

Nos 1320-1334 rue St-Laurent, Mile-End, Montréal.

Failli.

Les soussignés vendront à l'encan public, en bloc, ou en détail, à la place d'affaires du failli.

VENDREDI, LE 21 NOVEMBRE 1900
à 11 heures a. m.

L'actif meuble cédé en cette affaire, savoir :

Stock de voitures d'été et d'hiver, finies ou en voie de fabrication, environ.....	\$1 512 50
1 automobile.....	1,2 00
Stock de bois, peinture, v. rnis, fer, drap, cuir et peluche, outillage et patrons, environ.....	2,045 09
Machineries, arbres de couche, courroies, poulies, engin.....	
Dettes de livres, par liste.....	325 79
Loyer des prémisses à échoir au 1er mai 1901.....	910 00
	\$6,023 38

Termes: Argent comptant. Les prémisses seront ouvertes pour inspection, jeudi, le 20 décembre 1900. L'inventaire et liste des dettes de livres en vue à nos bureaux. Pour autres informations, s'adresser à

BILODEAU & CHALIFOUR,

Curateurs-conjoints.

15 rue St-Jacques, Montréal.

MARCOTTE FRERES,

Encanteurs.

HOTEL RICHELIEU

Rue St-Vincent

MONTREAL

Confortable. A proximité des chars et bateaux.

Prix populaires.

Tél, Main 514.



L. A. COTÉ, Prop.

COURSE POUR LES TAPIS...

Tel est le mot qui exprime le mieux l'activité qui prévaut en ce moment dans les Tapis, Rideaux et Couvertures de plancher à chacun de nos Trois Grands Magasins de Tapis.

THOMAS LIGGET,

1884 rue Notre-Dame, Montréal.
2446 rue Ste-Catherine, Montréal.
175 à 179 rue Sparks, Ottawa.

A VIS DE FAILLITE

Dans l'affaire de

TELESPHORE PICHE,

Pont Maskinongé,

Failli.

Les Curateurs soussignés recevront des soumissions pour les propriétés et droits ci-dessous décrits, se trouvant au village de Pont-Maskinongé, jusqu'à

Mardi, le 18ème jour de décembre 1900 à midi

10—Les numéros 708, 696, 716, 699, 705 et 694, à distraire toutefois de ce dernier sur toute sa largeur, 234 pieds sur la profondeur à partir du chemin public, la partie à être vendue se trouvant bornée en arrière par partie du numéro 696 susdit les numéros des lots sus-décrits appartenant au Cadastre Officiel pour la paroisse de St-Joseph de Maskinongé, avec le moulin à scie et à bardeau, le magasin et la résidence et leurs dépendances, avec un droit à la moitié de la chaussée et à l'usage de certains chemins, à la charge de certaines servitudes et obligations, tous les droits sus-décrits se trouvant à l'endroit appelé l'ont Maskinongé.

23—Les droits de la faillite dans certains constitués payables chaque année par les occupants des lots numéros 697, 698, 700, 702 et 703 du Cadastre sus-mentionné, chaque constitut ainsi payable étant de quatre dollars. Les soumissions devront être faites séparément pour la totalité des constitués mentionnés en premier lieu ou la totalité des constitués mentionnés en second lieu.

Les curateurs avisés par les inspecteurs à la faillite, seront libres d'accepter ou de refuser aucune des soumissions ou toutes les soumissions faites.

Pour plus amples informations s'adresser à

LAMARCHE et BENOIT,

Curateurs conjoints.

Bureau: No 1709 rue Notre-Dame, Montréal.